

Un parc public, vocation de conservation Place Royale à Montréal

Monique Barriault

Number 18, Winter 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18282ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Barriault, M. (1983). Un parc public, vocation de conservation : place Royale à Montréal. *Continuité*, (18), 23–24.

UN PARC PUBLIC, VOCATION DE CONSERVATION

Place Royale à Montréal

Monique Barriault

Ministère des Affaires culturelles, région Montréal



Place Royale à Montréal recèle de nombreux vestiges témoignant de diverses occupations.

L'entente signée entre la Ville de Montréal et le ministère des Affaires culturelles vise la mise en valeur du Vieux-Montréal et du patrimoine montréalais. Dans cette perspective, de nombreux projets ont été identifiés dont la réalisation de fouilles archéologiques à place Royale. Ce volet particulier de l'entente a été confié à la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal.

LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Jusqu'à maintenant les efforts dans le domaine de l'archéologie se sont surtout portés sur le site de place Royale, à cause de son large potentiel archéologique mais surtout de son haut taux d'intégrité. En effet, le développement intense

qu'a connu Montréal à la fin du XIXe siècle a causé, en regard des ressources archéologiques de cette ville, des dommages importants qu'il faut savoir mesurer correctement. C'est ainsi qu'il a fallu développer d'abord des méthodes d'évaluation et de prospection propres au milieu urbain et spécifiques à Montréal.

Dans un premier temps, nous cernons précisément l'évolution spatiale et sociologique d'un site, surtout pour les années postérieures à 1850 puisque c'est à cette époque que les techniques de construction fort dévastatrices au point de vue archéologique ont fait leur apparition. Ces données acquises, nous pratiquons des forages et enfin des sondages aux endroits qui présentent les plus grandes probabilités d'intégrité.

Cette méthode, plus lente il est vrai, demeure inévitable dans le cadre d'une fouille en milieu urbain, compte tenu des ennuis qu'une telle activité peut causer à la population (déviation de la circulation, amputation d'aire de stationnement, détournement des aqueducs, etc...)

Ces travaux nous ont permis de découvrir cet été deux nouveaux sites dont la richesse est incontestable et qui feront l'objet de recherche intensive dans un proche avenir.

Place Royale n'a pas, pour sa part, demandé autant de recherches car cet espace devint un parc public vers 1850, ce qu'il demeura d'ailleurs jusqu'au moment de notre intervention. Cette vocation a permis la conservation intégrale des témoins enfouis, qui sont d'autant plus intéressants que cet emplacement s'inscrit dans le noyau autour duquel la ville s'est développée.

Nous y avons effectué trois campagnes de fouilles et nous sommes à même maintenant d'identifier et d'associer les vestiges aux différentes phases d'occupation qui ont marqué place Royale.

La plus récente correspond à l'utilisation de l'aire comme place publique. On a retrouvé une fontaine circulaire en pierre taillée entourée d'un pavage de petites pierres arrondies, le tout ceinturé par un muret délimitant le parc. Un «trou d'homme» fut aussi mis au jour; il abrite une partie des canalisations qui alimentaient la fontaine en eau.

La deuxième occupation est marquée par la présence d'une auberge construite en 1802 et propriété de Jacob Wurtele. Les fondations de l'auberge et de ses dépendances furent dégagées et leurs couches d'occupation respectives

sont clairement identifiées. Immédiatement à l'est de cette maison, fut mise au jour l'ancienne rue qui menait au fleuve. Composé d'un pavage de « moellons » reposant sur un remplissage de sable, ce « passage » large de 8 mètres et aménagé vraisemblablement vers la fin du XVIII^e siècle permettait d'accéder à la « porte du Marché » sise dans les fortifications de la ville immédiatement au sud-est du site.

La troisième période d'occupation couvre la fin du XVII^e siècle et tout le XVIII^e. Sa première phase

commence avec la construction du premier Corps de Garde (environ 1690), (appelé par la suite le « Vieux Corps de Garde ») à l'époque des fortifications de bois de Montréal. Les fondations en « moellons » et mortier de ce bâtiment furent dégagées sous la maison Wurtele, ainsi que son plancher d'occupation. Dès le début du XVIII^e siècle, l'existence d'un nouveau Corps de Garde permet l'affectation de l'ancien à plusieurs autres fins, tel qu'attesté par les archives: redoute et magasin du Roy, boulangerie du Roy, cantine. Deux

niveaux stratigraphiques bien identifiés correspondent à cette seconde phase.

Enfin, la quatrième période est définie par la découverte de poteries et d'objets lithiques. Ce dépôt préhistorique témoigne d'une occupation iroquoienne se situant entre 1400 et 1600 ans après Jésus-Christ.

Deux murs correspondant à la base de la double enceinte des fortifications de pierre furent aussi mis au jour.

Les différents dépôts seront analysés et feront l'objet de publications dans les mois à venir.

UNE TECHNIQUE INUSITÉE

La maison Lamontagne



MAC

En 1980, on procède au curetage et à la restauration. On découvre alors trois sortes de recouvrement: des bardeaux de cèdre (1930), un recouvrement en déclin (1875) et des planches verticales (1850). Durant la restauration intérieure, on a refait la cheminée et forgé la quincaillerie ancienne (poignées, pentures et gonds). Parallèlement un comité élabore un programme d'activités.

Inaugurée en 1981, la maison abrite un centre socio-culturel régional à vocation multiple: expositions, cours d'histoire et projections de films; à quoi pourrait s'ajouter prochainement un centre d'interprétation de l'architecture en vue de sensibiliser la population au patrimoine architectural. Nil Vermette ■

Le colombage « pierroté » est une technique de construction très peu répandue en Amérique du Nord. Il n'en subsiste que quelques spécimens dont deux aux États-Unis et un à Sainte-Famille, à l'île d'Orléans. Cependant, le plus bel exemple est sans aucun doute la maison Lamontagne située près du boulevard du Rivage à Rimouski-Est.

Érigée entre 1744 et 1791, la maison Lamontagne est construite avec des pièces provenant d'un bâtiment voisin. La technique du colombage « pierroté », importée de Normandie, consiste à poser verticalement des pièces équarries distantes de six à

neuf pouces entre lesquelles on verse un mélange de cailloux et de glaise.

Lorsque le nouveau propriétaire agrandit la maison en 1810, une annexe fut édiflée suivant une technique plus appropriée à nos rudes conditions climatiques: le colombage sur sole. Il s'agit encore de pièces posées verticalement mais accolées les unes aux autres.

Abandonné depuis 1959, le bâtiment servit de remise pour l'équipement agricole jusqu'à ce que, conscient de sa valeur patrimoniale, le ministère des Affaires culturelles le déclare monument historique en 1974 et l'acquière deux ans plus tard.



MAC

La technique du colombage pierroté